

avis, porte, à l'égard des inondations du Manitoba, une responsabilité étendue. J'ai constaté, après certaines recherches, que c'est la première fois que nous débattons à la Chambre la situation qui règne au Manitoba, bien que ce ne soit pas la première inondation. La plus considérable eut lieu en 1916. Une autre s'était produite en 1897. Certes, à cette époque la population du sud du Manitoba n'était pas aussi dense qu'aujourd'hui. C'est la première fois, toutefois, que la situation fait l'objet d'un examen à l'échelle nationale.

J'ai fait certaines recherches sur les sommes affectées aux travaux publics dans ma province, le Manitoba. Il est scandaleux de constater l'étendue de ces travaux et l'attention que le gouvernement fédéral a portée à la question par le passé. Ainsi, en ce qui a trait aux dégâts causés par la rivière Rouge ou la Seine, autre rivière qui traverse la ville de Saint-Boniface, le gouvernement provincial du Manitoba reçoit chaque année un rapport. Or invariablement, ce rapport est mis de côté et rien n'est fait. Le ministre actuel de la Justice (M. Garson) était premier ministre de la province; il doit en savoir quelque chose. Ce que je dis est vrai.

Nous devrions être en mesure de dépenser un peu d'argent au Manitoba si nous sommes capables de dépenser des sommes qui se chiffrent par millions dans d'autres parties du pays, en alléguant que "cela provient de la navigation", et autres excuses du même genre, quand il aurait été bien simple d'ériger des digués dans les régions inondées. Il est vrai qu'on peut construire d'autres villes à proximité d'une rivière plus grosse que la rivière Rouge, dans la province du Manitoba. Néanmoins, notre province est progressiste, dans l'Ouest du Canada. Je l'affirme sans ambages, je me suis efforcé et je m'efforcerai encore d'obtenir que le gouvernement fédéral manifeste à l'égard de notre province de l'Ouest une considération égale à celle qu'il accorde aux deux grandes provinces: l'Ontario et le Québec principalement. Je serais parfois porté à dire qu'en dehors des limites de ces deux provinces, le Canada n'existe pas.

La situation actuelle est grave. Sans poursuivre plus longtemps mes observations, je dirai que je m'attends non seulement que le Gouvernement fédéral donnera aux gouvernements des provinces l'assurance qu'il fournira maintenant l'assistance financière à l'égard de cet important problème, mais aussi qu'il pressera ceux qui sont chargés de l'étudier, la commission mixte internationale, de trouver une solution permanente au problème. Comme le ministre vient de

[M. Viau.]

l'affirmer, il est vrai qu'il est impossible d'essayer de maîtriser complètement les eaux. Personne ne demande cela. Mais si le Gouvernement fédéral avait accordé de l'aide au Manitoba dans le dessein d'étudier le problème de la rivière Rouge, comme l'ont fait les États-Unis qui jusqu'ici ont dépensé plus de 17 millions, la situation de la région de la rivière Rouge au Manitoba ne serait pas aussi mauvaise qu'elle l'est aujourd'hui.

M. William Bryce (Selkirk): J'appuie la motion de l'honorable représentant de Provencher (M. Jutras) qui réclame de l'aide, financière et autre, du gouvernement fédéral. Je m'associe aussi aux représentants manitobains qui ont parlé des inondations. Je voudrais également adresser mes félicitations à la Croix-rouge et aux autres organismes qui ont fourni de l'aide aux gens de la région si fortement atteinte par les inondations. Je songe surtout à la circonscription de l'honorable député de Provencher, qui a subi des dégâts plus élevés que toute autre.

Ma région est baignée non seulement par la rivière Rouge, mais aussi par la rivière Assiniboine. Je vous assure, monsieur l'Orateur, que la situation y est très grave. Si la rivière Rouge continue de monter et que la rivière Assiniboine déborde, des milliers et des milliers d'acres de terres seront inondées jusqu'à ce que les eaux de la rivière Assiniboine atteignent la rivière La Salle. Les représentants du Manitoba comprennent très bien ce qui en est et savent ce qui se produira.

M. Knowles: Ce ne sera plus qu'un immense lac.

M. Bryce: J'ai écouté attentivement les observations du ministre de la Justice (M. Garson). Je suis heureux de voir que le gouvernement manitobain a profité de l'expérience de 1948 et qu'il est, à certains égards, prêt à parer à l'inondation lorsqu'elle se produit. D'après les nouvelles d'aujourd'hui, il est bien évident que l'inondation n'a pas atteint son point culminant à Winnipeg.

Certains députés manitobains reçoivent sans doute des lettres de la part de leurs commettants. Pour ma part, j'ai un de mes commettants qui est ici présent. Sa cave est pleine d'eau, ses terres sont inondées. On voit donc quels sont mes ennuis à cet égard. C'est déjà pénible de recevoir des lettres de ses commettants, mais c'est pire encore de voir arriver ces gens, qui vous racontent tout. Le quartier de Kildonan-ouest est actuellement sous les eaux. Les caves sont pleines d'eau.

Ces jours-ci, je reçois beaucoup de lettres demandant qu'on ouvre les vannes de